

# Communication de Monsieur Dominique Notter



Séance du 6 mai 2016



## Naissance et renaissance des loges de Blénod-lès-Toul

Ce n'est pas principalement du monument exceptionnel que constitue l'église de Blénod-lès-Toul, que je veux vous parler aujourd'hui, mais des modestes maisons, regroupées dans son voisinage à l'ouest et au sud, dans ce que Hugues des Hazards nomme « le coin du château »<sup>[10, 13]</sup>. Au centre du village, on peut distinguer ce pentagone formé de murailles (Fig.1), l'une brisée, plus longue, au nord, et trois de taille voisine (environ 55 mètres) à l'est, au sud et à l'ouest<sup>[13]</sup>.

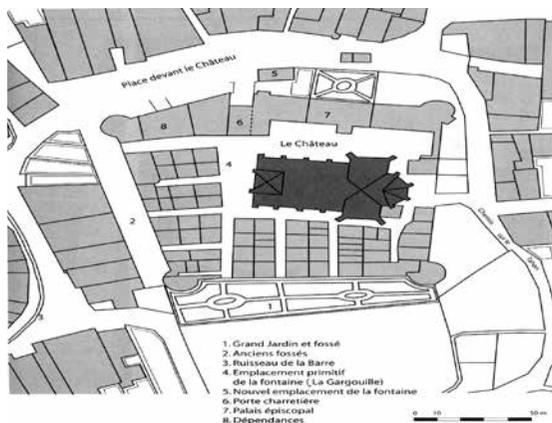


Figure 1 - Plan de l'enclos épiscopal d'après le cadastre de 1810 (échelle 1/2500  
Traitement informatique H. Duval LAMEst 2004) [in 7]

Elles sont situées dans l'enceinte épiscopale appartenant en propre à l'évêque de Toul. Le bourg de Blénod et le fort de Galiaud qui le surplombe, ont été, en effet, donnés par le roi de France Dagobert I<sup>er</sup> au 15<sup>ème</sup> évêque de Toul, Teutefried, au début du VII<sup>ème</sup> siècle. Ces possessions temporelles associées à d'autres (Vicherey, Liverdun, Void, Royaumeix...) vont contribuer à créer le comté de Toul, faisant de l'évêque un chef temporel<sup>[4, 20]</sup>.

Voici le sommaire de cette présentation : après avoir tracé le plan de l'enclos épiscopal, j'évoquerai la genèse de la création des loges, leur destination première et leur évolution, puis j'envisagerai deux inspirations possibles, avant de parler des travaux déjà effectués sur cinq loges et des travaux futurs à réaliser sur « la belle Loge ». D'emblée, je précise que j'ai emprunté, avec leur autorisation, un plan et plusieurs informations à Gérard Giuliano<sup>[7]</sup> et Charles Kraemer<sup>[13]</sup> à partir de leurs publications des Annales de l'Est de 2005, et je les en remercie.

## 1- Plan de l'enclos épiscopal

Entrons dans le château par le grand portail nord, surmonté des armoiries de Hugues des Hazards. On distingue bien ici les loges (Fig.1), comme sur le plan cadastral de 1810. On peut en dénombrer une soixantaine, enfermées dans leurs murailles avec les quatre tours d'angle. Le château était entouré de fossés. Le fossé ouest est bien visible sur le plan. On distingue aussi les tours nord-ouest et nord-est. Quant aux deux tours sud-est et sud-ouest, de même que les jardins établis dans les anciens fossés, ils ont disparu avec la construction de la route nationale en 1860.

Ce lotissement est composé de huit îlots séparés par des ruelles de 3 mètres de large. Chaque îlot est divisé en 6 à 8 loges de 30 à 40 m<sup>2</sup> de surface au sol, construites sur le même modèle. Le quartier occidental de plan trapézoïdal, qui comporte quatre îlots, est plus large au nord qu'au sud et s'étend sur 55 mètres face au parvis de l'église et le long de l'axe reliant le grand porche à la poterne de la courtine sud. Au sud, l'aile est également fractionnée en quatre îlots s'étendant de la ruelle de la Poterne à la courtine est. Le grand côté de chaque îlot correspond au mur gouttereau et l'autre côté au mur pignon.

Chaque loge comporte trois niveaux (Fig.2) : une cave de plain-pied ou légèrement enterrée, séparée par un plafond-plancher d'un niveau central avec entrée surélevée, qui ne comportait pas de cheminée à l'origine, un grenier accessible par une échelle de meunier au 2<sup>ème</sup> niveau<sup>[13]</sup>.

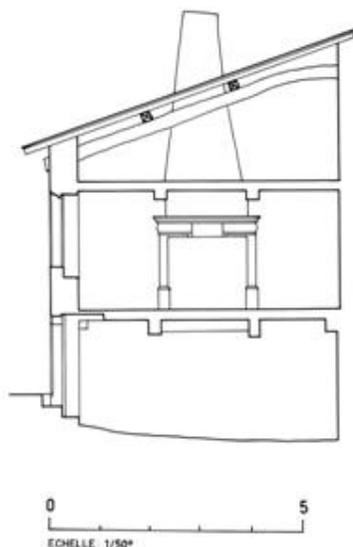


Figure 2- Coupe d'une loge (DRAC Lorraine, Centre de documentation du Service régional de l'inventaire général du patrimoine), rue du Haut Bourgeois, Nancy.

Ces loges étaient destinées au stockage et à la protection des biens et des récoltes des habitants du village : grains, vin et bois notamment. Elles ne possédaient pas d'escalier extérieur. On devait y accéder au moyen d'une échelle ou d'un escabeau.

Les murs des loges ont une épaisseur de 50 cm, ils sont montés au niveau des soubassements en pierre « grainasse », marne locale et, dans les parties supérieures, en moellons irréguliers, nommés « têtes de chat ». Ils sont liés par un mortier pauvre, fait de sable de rivière et de chaux. Les éléments architecturés, comme les chaînages d'angle, les encadrements de baie et les sculptures sont taillés dans un calcaire gris, comparable à celui des piliers de l'église, provenant d'une carrière de Blénod. Les bois d'échafaudage et de construction, notamment ceux des plafonds-planchers, proviennent des forêts de feuillus du ban de Blénod. Et la couverture est, comme il est de tradition dans la région, composée de tuiles canal <sup>[13,28]</sup>. Quant aux escaliers de pierre, notamment ceux construits perpendiculairement à la porte d'entrée des niveaux supérieurs, on s'aperçoit, en les démontant, qu'ils obturent certaines petites fenêtres ou soupiraux. Ceci plaide évidemment pour une construction tardive, postérieure à celle des loges.

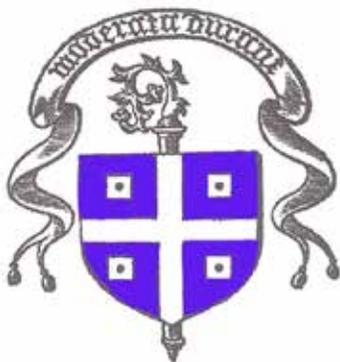
En général, sous la fenêtre de l'unique pièce de la loge, un évier était emboîté dans le mur, à 60 cm du sol, seul signe d'habitabilité, installé à la fin du XVIII<sup>e</sup> ou au XIX<sup>e</sup> siècle. Parfois on peut se rendre compte, si l'on observe l'évier

depuis la cave, qu'il s'agit en fait d'une pierre tombale qui a été retournée et creusée. On peut même distinguer une partie des inscriptions. Cela montre sans doute que l'on se place dans la continuité de la tradition du Haut Moyen Âge où l'église était un lieu d'asile s'étendant à l'âtre, c'est-à-dire à l'espace situé autour de l'église, y compris le cimetière.

Au moment de la Révolution française, des paysans pauvres, qui ne possédaient pas de maison dans le village, sont venus investir les loges pour y habiter. C'est pourquoi des cheminées sont installées après la Révolution, pour améliorer le confort des habitants. Il n'était pas concevable qu'il y en eût auparavant, puisque dans les loges on stockait du grain réputé dégager des gaz inflammables.

## 2 - Genèse de la création des loges, destination première et évolution

Lorsque Hugues Hazards accède à l'épiscopat à Toul en 1506, il devient en même temps comte de Toul, adoptant des armoiries parlantes (Fig.3) avec la croix et les quatre dés marqués de l'as de sable et la devise « *Moderata durant* » qui, dans son sceau, se trouve sous la protection de saint Etienne et du bras céleste. Et il devient Hugues des Hazards<sup>[3]</sup>.



Blason : d'azur à la croix d'argent cantonnée de 4 dés de même avec la devise : moderata durant

Figure 3- Armoiries et devise de Hugues des Hazards [in 8].

Bénéficiant dès lors de revenus importants, il peut, dès sa nomination, entreprendre la reconstruction de la fortification, du palais épiscopal et de l'église de Blénod, son village natal<sup>[7, 8]</sup>. Ces travaux énormes nécessitent la participation de la communauté villageoise pour fournir et livrer de la chaux et du sable, et pour assurer les travaux eux-mêmes. Sensible au concours bénévole d'une population à laquelle il est très attaché, Hugues lui concède, en remerciement un an avant sa mort, un emplacement à l'intérieur du château

pour y construire des loges. L'acte, daté 24 mai 1516 <sup>[6, 15, 21]</sup>, est ainsi formulé : « *Savoir faisons que Nous, ayant égard à leur bon vouloir et pour récompenser, par bonne et véritable délibération sur ce, élue avec les gens de notre conseil, avons octroyé, concédé et par la teneur des présentes, concédons et octroyons aux dits manans, habitans et communauté de notre dite ville de Blénod, présens et à venir, puissance et autorité, licence et faculté qu'ils puissent, eux et leurs hoirs, faire édifier et bâtir loges et maisonnettes dans notre dit château, au coin et joindant les grosses murailles d'icelui. Le lieu se pourra étendre après le corps de maisons qu'avons délibéré y faire pour nous et nos successeurs avec les places convenables y appartenantes, afin de soulager nosdits subjects, mettre et conserver leurs biens en leurs loges et maisonnettes quand l'opportunité le requerra selon l'exigence et disposition du temps* ». Il ajoute que « *iceux [...] soient, à nul jour, pour ce tenus ni obligés d'en payer [...] rentes ni aucune redevance [...] et qu'ils en puissent franchement disposer comme de leur propre héritage et tout ainsi qu'ils feroient et pourroient faire de leurs autres maisons situées et assises en notre dite ville de Blénod* ».

L'évêque y met cependant des conditions. Les bénéficiaires de cette concession ne pourront ni ne devront « *charger, obliger ne hypothéquer lesdites loges et maisonnettes d'aucune servitude ou charge, soit à l'église ou ailleurs* », les tenir s'ils ne sont nommément manans, habitans et résidans de Blénod, en posséder plus de deux. Dans le cas contraire, ils devront céder, dans un délai d'un an, le surplus à qui bon leur semblera à la condition toutefois qu'il réside à Blénod. Si cette clause n'est pas respectée, la loge supplémentaire reviendra de droit à la communauté, entendons la fabrique, qui pourra la vendre à son profit, pour l'entretien de l'église, « *à un autre manant et résidant de Blénod, qui n'en aurait point* ». Hugues des Hazards stipule encore, pour que tous profitent équitablement de cette concession, que « *l'emplacement où devront être édifiées lesdites loges soit départi également et assigné aux petits comme aux grands, aux pauvres comme aux riches* ». Enfin, chaque bénéficiaire a l'obligation d'édifier sa loge dans un délai d'un an après le partage sous peine d'être déchu de ses droits ; quant à ceux qui n'en auraient pas les moyens, ils sont tenus de céder, donner ou vendre leur parcelle à des habitans plus aisés capables de se soumettre aux conditions du contrat.

Le texte l'indique clairement ! Les loges de Blénod sont destinées au stockage et à la protection des biens et des récoltes d'une partie de la communauté villageoise, à l'abri d'une enceinte fortifiée et d'une église. Elles s'inscrivent dans une tradition pluri-séculaire d'un phénomène caractéristique, toutes périodes confondues, des sociétés rurales. On trouve également un système de caves fortifiées dans la région à Void, à Onville, à Epfig<sup>[13]</sup> et à Dossenheim-sur-Zinsel, mais pas avec un système et un parcellaire aussi élaborés qu'à Blénod.

### 3 - Les inspirations possibles

#### a - Les igoudar de l'Anti-Atlas occidental

La première qui m'est venue à l'esprit, suite à des voyages au Maroc, en Algérie et en Tunisie, ce sont les greniers-refuges. On les nomme en arabe : agadir, au pluriel igoudar. En effet, dans le sud du Maroc, dans le Haut-Atlas et l'Anti-Atlas, comme le montre l'ouvrage d'Herbert Popp<sup>[24]</sup>, et plusieurs thèses soutenues à Nancy, dont celles de Mohamed Zargueff<sup>[31]</sup> et d'Ali Jabbar<sup>[11]</sup>, on peut observer de nombreux greniers collectifs qui correspondent à une tradition ancestrale berbère. On les nomme aussi : magasin-forteresse comme Robert Montagne<sup>[17]</sup> ou grenier-citadelle comme Dj Jacques-Meunié<sup>[12]</sup>.

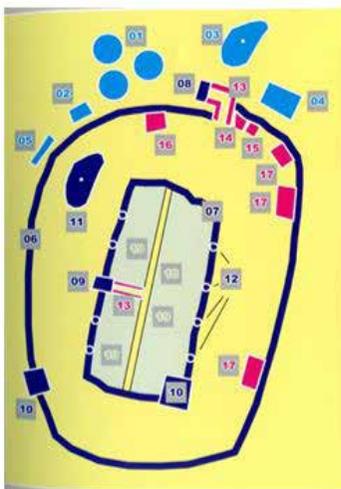


Figure 4- Archétype d'un agadir de l'Anti-Atlas occidental [in 24]

Dans ce schéma (Fig.4), représenté dans l'ouvrage d'Herbert Popp, on voit l'archétype d'un agadir : 2 murs d'enceinte ou un seul, une entrée extérieure (13), une entrée intérieure (9), un couloir central qui dessert les différentes cellules de stockage, des ouvertures d'aération (12). Chaque famille possède ou loue une ou deux cellules. Et une gestion rigoureuse avec des cahiers de droit coutumier est assurée pour l'ensemble des cellules.

Dans l'agadir d'Aït Ighil, l'on observe deux travées longitudinales et deux transversales, la tour de guet et le mur d'enceinte. On aperçoit aussi l'entrée unique et les aires de battage du blé qui sera stocké dans des chambres de réserve. La position des igoudar est variable ; ils peuvent être situés au milieu du douar, de même qu'à Blénod, ou, au contraire, être établis au sommet de la montagne comme à Oumsdikt.



Cliché Dominique Brion - Loterr

Figure 5- Agadir de Taalat dans le sud marocain [in 31].

L'accès aux loges est démontré par Mohamed Zargueff dans l'agadir de Taalat (Fig.5) avec ces pierres dépassant du mur et placées au dessus et en dessous des loges ou dans l'espace intermédiaire, à des hauteurs, permettant d'accéder aux différents niveaux de chambres, souvent deux niveaux, ici trois. Comme on le voit dans cet agadir de la région d'Igherm<sup>[30]</sup>, l'accès se fait par des échelles, comme c'était le cas à Blénod, ou par des troncs de palmier échancrés. Il s'agit d'une architecture défensive permettant non seulement de sauvegarder les récoltes et les biens, comme c'est le cas à Blénod, mais aussi d'un habitat refuge en cas de pillage ou de guerre, ou encore de lazareth, lors des épidémies de peste<sup>[31]</sup>. Or Blénod était aussi un lieu de refuge en cas de danger et d'isolement en cas de pestilence.

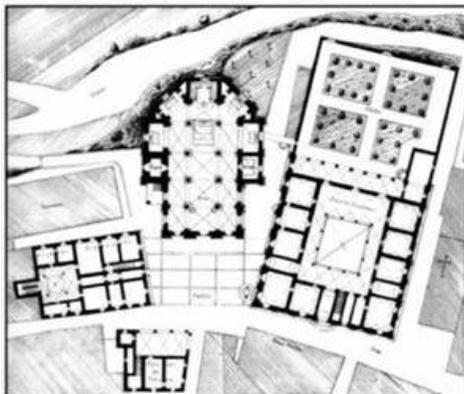
Ces greniers-refuges sont présents aussi en grand nombre dans le sud tunisien comme à Medenine. Ces lieux de protection existent en pays berbère depuis longtemps. La conquête musulmane les leur a certainement empruntés. Ainsi ce même type d'agadir se trouve en Espagne à Grenade. Mais y-a-t-il une continuité avec les « sageres » catalanes ou les « celleres » castrales du Roussillon établies aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, je ne peux pas y répondre.

### **b - Les case nuove de Pienza**

Sans doute mon autre hypothèse quant à l'origine des loges, plus liée à la vie de Hugues des Hazards que la précédente, est-elle davantage plausible ? Mais elle n'exclut pas la première.

Elle se situe à Pienza dans le val d'Orcia en Toscane. Il semble probable que Hugues Hazards pendant ses sept années d'études à Sienne (1473-1480) et le même temps à Rome (1480-1487), comme avocat de la cause du duc de

Lorraine, René II, auprès de la Rote, ait visité le village de Pienza<sup>[26, 27]</sup>, car il se situe sur la route entre Sienne et Rome. Et Pienza est le village natal d'Enea Sylvio Piccolomini<sup>[22]</sup>. Ce village portait, à l'origine, le nom de Corsignano. Devenu pape de 1458 à 1464, sous le nom de Pie II, il décide de réaménager le village, en faisant construire en hâte en deux ans (1460-1462) une «ville idéale», comme sortie des cartons d'Alberti<sup>[14, 16, 18, 23, 24]</sup> et lui donne le nom de Pienza, inspiré de son nom de pape.



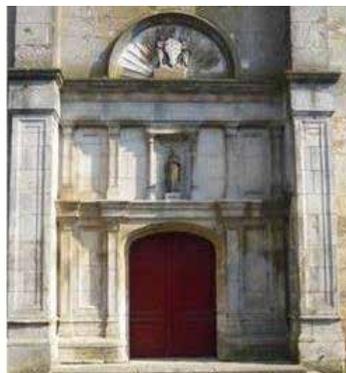
Disegno dell'Arch. Egipto Bellini (1909)

Figure 6- Plan de la place Pie II de Pienza (Egipto Bellini-1909) [in 18]

Bernardo Rosselino construit la cathédrale et la place Pie II, ainsi que le palais Piccolomini. Sa cathédrale est une église-halle, comme celles que Pie II a rencontrées lors de ses voyages en Allemagne : les Hallenkirchen. Elles sont pour lui, comme le souligne Mademoiselle Choné dans son ouvrage «*La Renaissance en Lorraine*»<sup>[5]</sup>, le symbole de l'idéal de lumière spirituelle «claritas» des Romains. Cette vision est celle aussi de Pierre Sesmat qui montre l'influence de cet édifice, l'une des rares églises-halles italiennes, sur le style et la structure de l'église de Blénod<sup>[2, 27]</sup>. Et la comparaison de la simplicité du portail de Rossellino avec celui de Jean Pèlerin<sup>[29, 30]</sup> à Blénod, avec les deux registres et les lignes épurées, montre une influence assez évidente. La figure 7 met en parallèle les façades de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Pienza et de l'église Saint-Médard de Blénod-lès-Toul.



Cliché Barbara Meleto



Cliché ASPACB

Figure 7- Façades de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Pienza et de l'église Saint-Médard de Blénod-les-Toul [in 16 et 20].

A Blénod, la rationalité du portail est conforme à la devise du prélat : « *Moderata durant* », éloge du juste milieu, conforme à la morale d'Aristote, que l'on peut traduire : « *Les choses modérées durent* » ou mieux « *Les choses ordonnées durent* », ou bien encore, de façon plus élevée, comme le suggère Mademoiselle Choné : « *ce qui est conforme à la mesure et aux règles est appelé à défier le temps* ». Cette formule semble bien en adéquation avec la devise du fronton du portail de Blénod : « *Stare, precor, templum facito, Deus, omne per aevum quod tibi construxit Praesul Hazardus. Amen* » que l'on peut traduire ainsi : « *Fais, ô Dieu, je t'en prie que ce temple que t'a élevé l'évêque Hugues des Hazards subsiste éternellement. Amen* »<sup>[8]</sup>. Elle est le pendant de la volonté de Pie II qui avait menacé d'excommunication quiconque modifierait l'aspect de Pienza, sa « cité idéale ». Pour réaliser cette place, Pie II a dû expulser des habitants qui habitaient ce qui était un quartier médiéval et, comme nous le montre le plan de la figure 8, provenant de l'ouvrage de Charles R. Mack<sup>[14]</sup> : « *Pienza, the creation of a Renaissance city* », l'on peut voir le quartier du Castelnuovo où les gens ont été relogés dans les douze « case nuove ».



Figure 8- Plan de Pienza de C.R. Mack avec la place Pie II

En 1463, la trésorerie secrète du Vatican et la famille Todeschini-Piccolomini ont consacré près de 2 000 ducats à l'achat de terrains et à la construction, par l'entrepreneur siennois Pietro Porrina, de douze maisons neuves<sup>[22,23]</sup>. Il est vrai que le pape Pie II répondait aux plaintes des pauvres gens expulsés. A l'origine c'étaient des maisons uniformes à deux étages (Fig.9 - voir flèche). Chacune comporte une entrée d'atelier au rez-de-chaussée, flanquée par une entrée plus élevée, atteinte par une volée d'escalier. Et, immédiatement à l'intérieur, un escalier conduit au deuxième niveau. Ce type de maisons mitoyennes « casa a schiera » a une longue histoire en Italie au Moyen Âge et même dans l'Antiquité. Elles jouent un grand rôle dans la typologie urbaine, autant que dans celle des palais.



Cliché Paolo Bonacorsi

Figure 9- La rue des case nuove à Pienza (flèche indiquant les maisons selon l'état de 1463).

La ruelle de la Poterne, évidemment sans le soleil de la Toscane, présente cependant une évidente parenté de structure avec celle de l'Italie. Lorsque j'étais enfant, je traversais le château pour atteindre la boulangerie de l'autre côté de la Poterne, et ce quartier me semblait éternel. Mais au fur et à mesure du temps, les dégradations de ces maisons, souvent à l'abandon, où les cheminées avaient été vendues ou arrachées, s'aggravaient inexorablement.



Figure 10 - La ruelle de la Poterne à Blénod (photo avant la restauration des crépis).

#### 4 - Les travaux déjà effectués

Dans les années 1970, un maire éclairé a souhaité faire des travaux de conservation et de réhabilitation sur l'ensemble du quartier des loges, un cabinet d'architectes étant chargé de cette vision d'ensemble<sup>[19]</sup>. Une architecte, Mademoiselle Scheiblauber, avait fait des relevés des façades des différentes ruelles pour le service régional de l'Inventaire, montrant leur grand intérêt. Un vote, nécessité par le besoin de 10.000 francs pour régulariser la commande de l'étude, ayant abouti à un résultat négatif, le maire a immédiatement démissionné, ce qui a provoqué l'arrêt du projet. En effet la nouvelle équipe municipale, non seulement ne voulait entreprendre aucun travail sur les loges, mais souhaitait les détruire pour installer auprès de l'église un grand parking. Elle a fini par se débarrasser des loges en les vendant à des particuliers. Dès lors, il était clair que toute opération d'ensemble serait vouée à l'échec et que, seules des opérations loge par loge ou de petite envergure, seraient réalisables.

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural et Culturel de Blénod-lès-Toul (ASPACB), qui avait vu le jour en 1980 sous la présidence de Monsieur Pierre-Alain Antoine et avait acquis une loge en assez bon état, s'était occupée à la conforter et à la remeubler. J'ai assez vite rejoint cette Association. Depuis lors, en 1995, un particulier vendait quatre loges qui jouxtaient la nôtre, deux moins dégradées et deux presque complètement ruinées : sans

toit, ni planchers, ni cheminée, avec beaucoup de poutres détruites. Nous n'avions pas le premier sou, mais les adhérents ont accepté de prêter la somme nécessaire : 4 500 € (30 000 francs) ; ils ont été remboursés deux ans après selon l'engagement pris. La réhabilitation a duré de 1995 à 2013. Ces dix-huit années ont permis de réhabiliter ces cinq loges à l'aide de chantiers d'entreprises, d'un chantier d'insertion, de huit chantiers de bénévoles jeunes et d'une douzaine de chantiers de bénévoles adultes, sans compter de nombreux chantiers ponctuels par corps de métier. Grâce à un jeune sculpteur, Christophe About, que nous avons embauché comme emploi-jeune pendant deux ans, des ouvertures ont pu être créées entre les différentes loges pour les faire communiquer dans l'idée d'y installer un musée, ce qui est chose faite. Et une cheminée a été refaite en prenant modèle de celles qui existent dans les différentes loges du château, un œil-de-bœuf et des pierres à eau ont été installés. Pendant cette période, en 2003, nous avons obtenu le Grand Prix de l'Académie de Stanislas, ce qui a été un important encouragement pour l'Association. Mais il a fallu encore dix années pour parachever les travaux. Pour trois de ces loges, une restauration dans un état similaire à celui du XIX<sup>e</sup> siècle a été effectuée. Pour les deux autres, à part les murs qu'il a fallu évidemment consolider, rejointoyer et les toitures qui ont été refaites avec poutres, voliges et tuiles canal (9 000 tuiles récupérées), ce fut une réhabilitation et une réinvention des espaces. Le coût de l'ensemble s'est élevé à 210 000 € ; la durée des travaux de 18 ans. Et il a fallu énormément d'huile de coude ! La provenance des fonds a été diverse : fonds propres (cotisations, dons, argent des visites et manifestations, emprunts aux adhérents), subventions des conseils régional et général, du FNADT et fonds parlementaires. Mais il manquait toujours quelque chose et c'est là que l'aide de la Fondation du Patrimoine nous a permis de boucler une campagne de travaux. Ces travaux se sont terminés par la restauration des façades des loges donnant sur l'église, puis sur la ruelle de la Poterne avec une entreprise travaillant selon les normes Monuments Historiques <sup>[28]</sup>.

Aujourd'hui une salle est destinée à l'accueil des visiteurs et une autre à nos bureaux, tandis que les trois autres abritent un petit musée d'arts et traditions populaires que nous enrichissons au fur et à mesure des dons : objets d'usage quotidien, outils aratoires, outils de divers corps de métier. Ainsi nous avons reçu récemment 70 outils de maréchal ferrant.

## 5 - Les travaux futurs à réaliser sur la « Belle Loge »

Une fois réalisés le sauvetage et la réhabilitation de ces cinq loges, une tâche maintenant nous incombe et va nous occuper sans doute, ou plutôt va occuper l'Association, pendant les vingt prochaines années, c'est le sauvetage et la renaissance de la Belle Loge (ou Loge de la Vierge), correspondant en réalité

à deux loges (Fig.11). Leur façade principale est commune et fait face à l'église Saint-Médard. Ce sont les plus hautes de l'ensemble et ce sont les seules dont les caves semi-enterrées sont voûtées.



Figure 11- La Belle Loge ou Loge de la Vierge de Blénod-lès-Toul.

Par ailleurs la porte d'entrée de style Renaissance et la niche surmontant une colonne engagée en pierre de taille portant les armoiries de Hugues des Hazards signalent un statut différent pour le propriétaire. Cette loge a, selon Charles Kraemer, été habitée par le curé de la paroisse, Hugues des Hazards, neveu et filleul de l'évêque, également chanoine de Toul et portant le même prénom. Bien que singulières par leur hauteur et leur décoration, ces deux loges sont de construction modeste. La maçonnerie est en moellons enduits avec des chaînages en pierre de taille aux deux extrémités de la façade<sup>[13, 28]</sup>. Les différentes ouvertures peuvent être datées <sup>[1]</sup> (Fig.12) : XVI<sup>e</sup> en grenat : petites fenêtres des deux derniers niveaux, porte d'entrée, entrée de cave et fenêtres basses, tronc-colonne, XVIII<sup>e</sup> en mauve : une fenêtre et la cheminée, XIX<sup>e</sup> en rose : deux fenêtres et une entrée de cave.



Figure 12- Relevé et datation des ouvertures de la façade principale de la Loge de la Vierge [in 1].

La façade a perdu sa composition architecturale d'origine compte tenu de percements postérieurs de baies. Celles du rez-de-chaussée devraient être implantées sur le même axe et situées au milieu du mur des pièces correspondantes, les petites baies de combles étant décalées du fait du rampant de la toiture. Mais les baies datant de la construction sont clairement identifiables par le chanfrein de leur encadrement ou leurs ébrasements intérieurs. Les escaliers actuels ont été reconstruits en 2006 en remplacement d'autres escaliers en maçonnerie. Cela a permis de mettre à jour une petite fenêtre chanfreinée, prouvant ainsi l'absence d'escalier maçonné à l'origine.

L'utilisation des loges pour de l'habitat est marqué par l'ajout d'ouvrages récupérés lors de la vente en 1791 du palais épiscopal tout proche<sup>(1)</sup> : cheminées, lambris disproportionnés, pierres à eau permettant d'améliorer le confort de ces logements ou balustré d'escalier XVII<sup>e</sup> placé sur une échelle de meunier. Dans la loge voisine de la loge de la Vierge, l'on voit au niveau d'une poutre maîtresse moulurée où s'encastrent normalement les solives, une structure de plancher à la française du XVI<sup>e</sup> siècle. Il y a donc eu beaucoup de remaniements, de transformations et de récupérations, ce qui impose une grande prudence quant à la détermination des dispositions d'origine.

La charpente et la couverture ont été refaites récemment afin de mettre hors d'eau les bâtiments. Les désordres sont dus à l'usure des matériaux, aux infiltrations qui ont lessivé les maçonneries et à l'altération du sol du fait d'écoulement d'eau souterraine issue soit de la fontaine, soit du réseau de collecte des eaux pluviales. De ce fait, on peut voir des déformations et fissurations sur la façade est de la « Belle Loge ». Les planchers sont dégradés ; ils n'assurent plus le rôle de cerclage horizontal des élévations en maçonnerie. Celle-ci doit être régénérée, les enduits refaits, les planchers et les poutres consolidés ou remplacés. Des étaitements et des occultations provisoires des couvertures devront être pratiqués. C'est chose faite à ce jour. Le système de récupération des eaux de pluie doit être rénové à l'extérieur, comme au niveau des caves et des sondages complémentaires pratiqués, ainsi qu'une étude géotechnique du sol. Le projet architectural vise à consolider l'existant sans chercher à revenir à l'état d'origine ou intermédiaire qui sont inconnus (Fig. 13).



Figure 13- Projet de restauration de la façade principale de la loge de la Vierge [in 1]  
(Dessin Atelier Grégoire et Camille André - Nancy).

## Conclusion

Lors de son dernier conseil d'administration, l'Association a décidé de mettre en place, dès que possible, des mesures conservatoires pour la Belle Loge, afin qu'elle ne soit pas frappée de péril : 1 - étaieage des structures (voûtes et planchers) de fond en comble, 2 - étrésoillonnement des baies et des portes d'accès et 3 - étude géotechnique des sols. Le coût global de ces mesures est de 18 200 €. Elles sont toutes trois réalisées à ce jour. Pour effectuer l'ensemble des travaux de réhabilitation évalués par l'architecte à 414 000 € (HT)<sup>[1]</sup>, nous devons appliquer les devises de Hugues des Hazards inscrites sur son jeton de président de la Chambre des comptes de Lorraine : *Moderata durant et Calculez bien*<sup>[3]</sup>.

Rêvons de cette Belle Loge réhabilitée et du destin que nous lui réservons : lieu de mémoire sur Hugues des Hazards et son temps, lieu d'exposition sur l'estampe et espace pour des expositions temporaires.

Mon objectif aujourd'hui n'était évidemment pas de vous montrer des constructions magnifiques, mais de modestes maisons témoignant du caractère humaniste et social de Hugues des Hazards et des bonnes relations qu'il entretenait avec la population de Blénod qui le nommait « le Bon Père »<sup>[8]</sup>.

## Notes

Toutes les références citées à partir des Actes du colloque : « Hugues des Hazards et Blénod-lès-Toul, un évêque de la pré-Renaissance et son cadre de vie », Actes du colloque des 21-22 septembre 2001, le sont sous la forme « in HDH 2001 ».

- [1] André (Camille), Blénod-lès-Toul – *Diagnostic préalable à la restauration des loges 442 et 443*, Atelier Grégoire André, Nancy, 23 janvier 2016, 30 pages.
- [2] Baudoin (Jacques), *La sculpture flamboyante en Champagne-Lorraine*, Nonette, Edition Créer, 1991, 366 pages, p. 78-79.
- [3] Blanchard (Jean-Christophe), *L'emblématique de Hugues des Hazards*, « in HDH 2001 », In : Annales de l'Est, 2005, n°2, p. 127-150.
- [4] Cabourdin (Guy), *Les temps modernes, t.1, De la Renaissance à la guerre de Trente Ans*, In : Encyclopédie illustrée de la Lorraine, Nancy-Metz, Presses universitaires de Nancy, Editions Serpenoise, 1991, p. 12.
- [5] Choné (Paulette), *La Renaissance en Lorraine, à la recherche du musée idéal*, Serge Domini, Paris, 2013, p. 27, 238.
- [6] Clément (Dominique), *Les Statuts synodaux de Hugues des Hazards (1515 a.s.): étude textuelle comparative de l'original latin et de la version française*, Thèse de doctorat d'Université, Université de Nancy 2, Ecole doctorale Langage Temps Société, 1998, t.1, 923 p. ; t. 2, 453 p.
- [7] Giuliano (Gérard), *L'oppidum, le palais épiscopal et l'enceinte collective de Blénod-lès-Toul*, « in HDH 2001 », In : Annales de l'Est, 2005, n°2, p.209-227.
- [8] Guillaume (Abbé P.E.), *Notice sur le bourg de Blénod-lès-Toul*, Grimblot, Raybois et Cie, Nancy, 1843, p. 78.
- [9] Harmand (Alde), Masson (Philippe), *La Renaissance à Toul, morceaux choisis*, Cahiers du patrimoine toulais, Pont-à-Mousson, Imp. Moderne, 2013, n°7, p. 148-189.
- [10] Hazards (Hugues des), *Concession faite par l'évêque des Hazards aux manants et habitants de la ville de Blénod, d'un emplacement situé dans l'intérieur du château de ladite ville pour y construire des loges*, in Guillaume (Abbé P.E.), Notice sur le bourg de Blénod-lès-Toul, Grimblot, Raybois et Cie, Nancy, appendice n°5, p. 214-216.
- [11] Jabbar (Ali), *Le territoire d'Idaougnidil. Organisation fonctionnelle d'un espace rural de l'Anti-Atlas occidental* - Thèse de doctorat en géographie, Université de Nancy 2, 2001, p. 221-239.
- [12] Jacques-Meunié (Djinn), *Greniers-citadelles au Maroc*, tome 1. Textes et plans, tome 2. Photographies, Arts et métiers graphiques, Paris, 1951.
- [13] Kraemer (Charles), *Les loges de Blénod : un exemple de greniers-refuges au XVI<sup>e</sup> siècle*, « in HDH 2001 », In : Annales de l'Est, 2005, n°2, p. 229-246.

- [14] Mack (Charles R.), *Pienza: the creation of a Renaissance city*, Cornell University Press, Ithaca et Londres, 1989 (2<sup>nd</sup> ed).
- [15] Martin (Abbé Eugène), *Histoire des diocèses de Toul, de Nancy et de Saint-Dié*, (3 volumes), Crépin-Leblond, Nancy, 1900-3, I, p. 400- 579.
- [16] Meletto (Barbara), *La città ideale fra utopia e realtà : l'empio di Pienza*, <http://barbarainwonderart.com/2013/03/29/la-citta-ideale-fra-utopia-e-realta-leempio-di-pienza>
- [17] Montagne (Robert), *Un magasin collectif de l'Anti-Atlas: l'Agadir des Ikounka, Larose*, Paris, 1930.
- [18] Nevola (Fabrizio), *Siena - Constructing the Renaissance-city*, Yale University Press, New Haven/London, 2007.
- [19] Notter (Dominique), *Présentation de l'Association pour la Sauvegarde du patrimoine architectural et culturel de Blénod-lès-Toul*, « in HDH 2001 », In : Annales de l'Est, 2005, n°2, p. 343-352.
- [20] Notter (Dominique), *Les évêques de Toul au temps de Hugues des Hazards*, Etudes toulaises, Toul, 2010, n° 134, p. 3-18.
- [21] Notter (Dominique), *Les évêques de Toul de la Renaissance de Hugues des Hazards à Nicolas-François de Vaudémont (1506-1634)*, Académie de Stanislas, séance du 16 mai 2014, Mémoires de, l'Académie de Stanislas, 2013-2014, p. 325-345.
- [22] Piccolomini (Enea), *Mémoires d'un pape de la Renaissance - Les Commentarii de Pie II*, présentés par Cloulas (Ivan) et Castiglione-Minischetti (Vito), Tallandier, Paris, 2001, p. 345.
- [23] Pieper (Jan), *Pienza : il progetto di una vision humanistic del mondo*, Axel Menges, Stuttgart/London, 2000, p. 632.
- [24] Popp (Herbert), Aït Hamza (Mohamed), El Fasskaoui (Brahim), *Les agadirs de l'Anti-Atlas occidental, Atlas illustré d'un patrimoine culturel du Sud marocain*, Naturwissenschaftliche Gesellschaft Bayreuth, Bayreuth, 2011, p. 59.
- [25] Sesmat (Pierre), *L'église de Blénod-lès-Toul, église-mausolée de Hugues des Hazards*, In : « Les trois évêchés et l'ancien duché de Bar », Congrès archéologique de France, Société Française d'Archéologie, Paris, 1995, p. 49-63.
- [26] Sesmat (Pierre), *Le style de l'église de Blénod-lès-Toul*, in HDH 2001, In : Annales de l'Est, 2005, n°2, p. 265-290.
- [27] Sesmat (Pierre), *L'église de Blénod-lès-Toul, l'église la plus moderne de son temps ?*, Etudes toulaises, Toul, 2010, n° 134, p. 53-61.
- [28] Someil (Gilbert), *Rénovation du crépis sur les façades des loges 451 – 454 – 455 – 458 ruelle de la Poterne à Blénod- lès-Toul*, Rapport de chantier, Entreprise de construction Someil SARL, Valbois (Meuse), 7 novembre 2013, 2 pages.

- [29] Viator (Jean) dit Pèlerin, *De artificiali perspectiva*, Jacobi, Toul, 1505, Fol.C8v et 89r-.
- [30] Villes (Alain), *Renaissance en cathédrale – L'achèvement de la cathédrale*, in *La Renaissance à Toul, morceaux choisis*, Cahiers du patrimoine toulais, Pont-à-Mousson, Imp. Moderne, 2013, n°7, p. 148-189.
- [31] Zargueff (Mohamed), *Un espace montagnard et une société en crise au cœur de l'Anti-Atlas : la contrée d'Igherm*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Nancy 2, 2001, p. 166-190.



## Liste des figures

- Figure 1- Plan de l'enclos épiscopal d'après le cadastre de 1810 (échelle 1/2500 - Traitement informatique H. Duval LAMEst 2004) <sup>[in 7]</sup>.
- Figure 3- Armoiries et devise de Hugues des Hazards <sup>[in 8]</sup>.
- Figure 4- Archétype d'un agadir de l'Anti-Atlas occidental <sup>[in 24]</sup>.
- Figure 5- Agadir de Taalat dans le sud marocain <sup>[in 31]</sup>.
- Figure 6- Plan de la place Pie II de Pienza (Egisto Bellini-1909) <sup>[in 23,24]</sup>.
- Figure 7- Façades de la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Pienza et de l'église Saint-Médard de Blénod-lès-Toul <sup>[in 16 et 20]</sup>.
- Figure 8- Plan de Pienza de C.R. Mack avec la place Pie II et le quartier du Castelnuovo <sup>[in 14]</sup>.
- Figure 9- La rue des case nuove à Pienza (flèche indiquant les maisons selon l'état de 1463) (cliché de Paolo Bonacorsi).
- Figure 10- La ruelle de la Poterne à Blénod (photo avant la restauration des crépis) (cliché ASPACB).
- Figure 11- La Belle Loge ou Loge de la Vierge de Blénod-lès-Toul (cliché ASPACB).
- Figure 12- Relevé et datation des ouvertures de la façade principale de la Loge de la Vierge (Atelier Grégoire et Camille André - Nancy) <sup>[in 1]</sup>.
- Figure 13- Projet de restauration de la façade principale de la loge de la Vierge (Atelier Grégoire et Camille André - Nancy) <sup>[in 1]</sup>.